Randonnée Le Bettex – Col du Christ – Mt Géroux – Mt Joly

Le lundi 18 août

Départ	Transport	Animateur	Carte IGN	Alt Départ
6 H 30	CAR	Joël	3531 OT	1380

Alt Maxi	Dénivellée	Longueur
2525/2340/1901	1156/976/584	16/14/9

Groupe 4

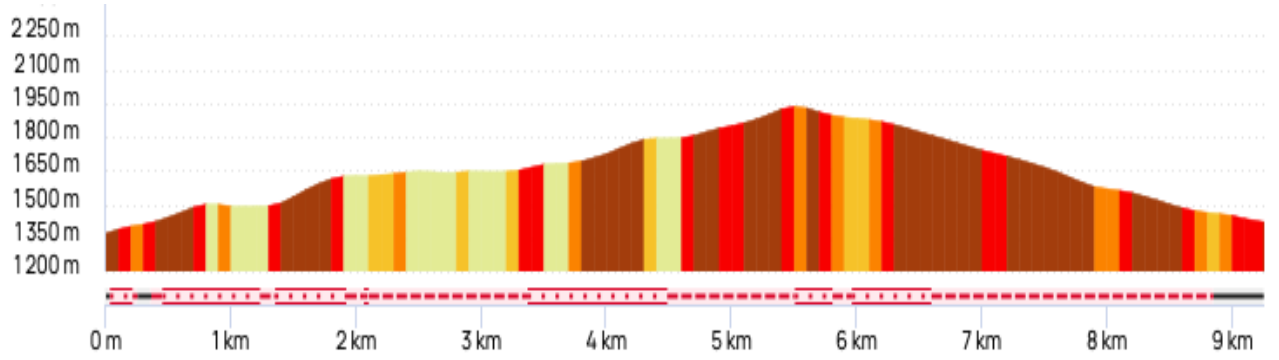

Groupe 3

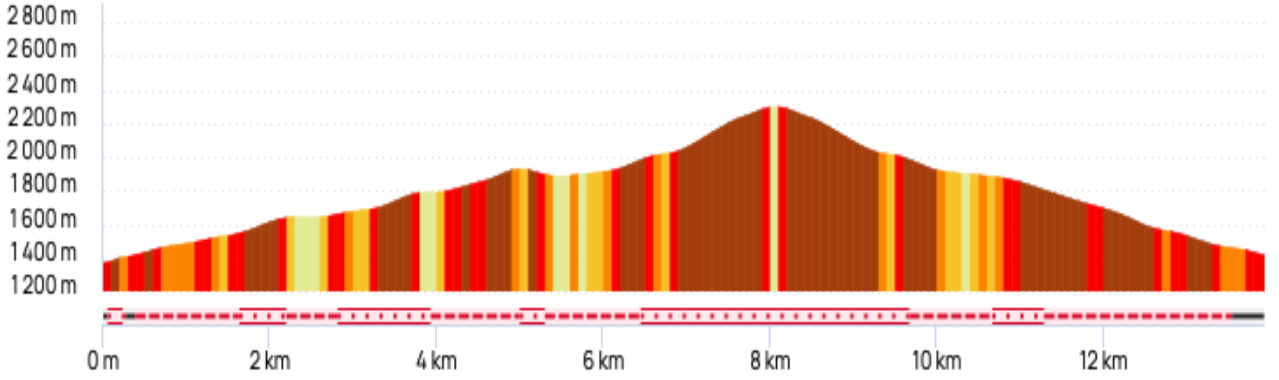

Groupe 1&2

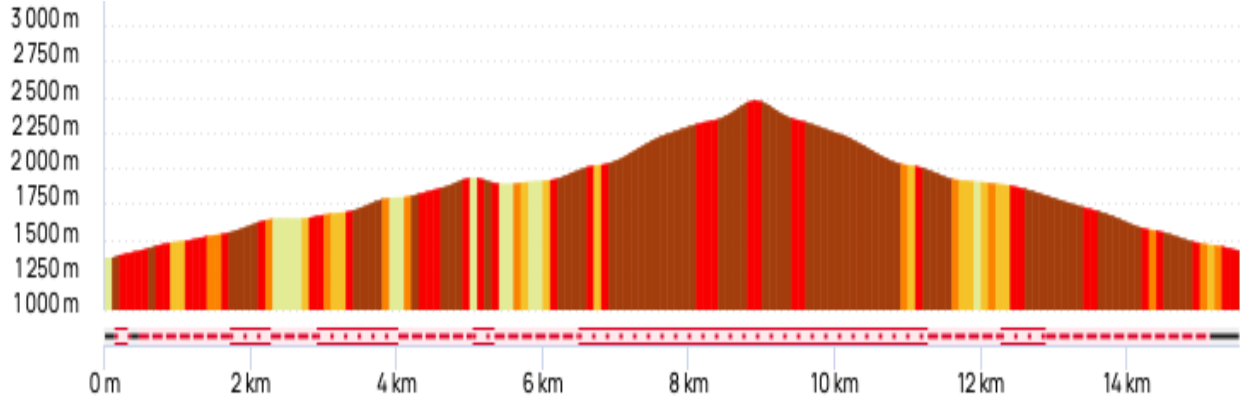

Un peu de géologie

Le chaînon du **Mont Joly** - **2525 m** sépare la haute vallée de l'Arly de celle du Val Montjoie. Ce secteur représente une **zone de transition**, entre le massif **subalpin calcaire** des **Aravis** et les massifs **cristallins** externes du **Mont Blanc**.

Si, au plus profond de cette vallée, l'érosion atteint le **socle cristallin**, la crête et les pentes sont exclusivement formées de **terrains sédimentaires** : **schistes argilo-calcaires** d'âge **Jurassique inférieur-Lias (-200/-175 Ma)**, où ne s'individualisent guère, sous forme d'abrupts plus marqués, que les niveaux plus résistants du Lias moyen.

Surtout sur le versant Est, ces strates ont, une forte épaisseur de près de **1000 m**. Cette pile est affectée par une déformation en cisaillement proche de l'horizontale. La grande « **klippe** » de **Lias** du sommet repose, par la **surface de chevauchement ØJ**, sur des terrains plus récents affleurant dans les pentes qui descendent vers Megève.

Le **Mont Joux** - **1958 m** est constitué par les **schistes argileux** plus récents de l'**Aalénien Aa (-175/-171 Ma)**.

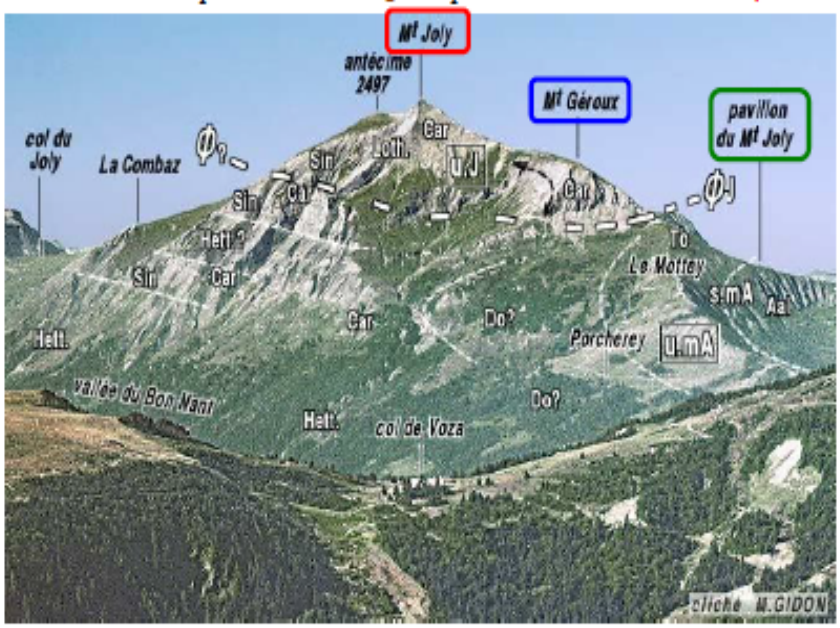

Versant nord-est du Mont Joly vu depuis les pentes de l'Aiguillette des Houches, rive droite de l'Arve

Le Bettex

Saint-Gervais débute dans le tourisme en **1806**, quand les **sources thermales** sont découvertes. Dès **1824**, **600 curistes** venaient « *prendre les eaux* » et l'établissement thermal connaîtra un essor prodigieux sous le Second Empire.

Mais, en **1892**, l'établissement est détruit par la rupture de la poche d'eau du **glacier de Tête Rousse** : **200 morts**.

En **1898**, le chemin de fer arrive au **Fayet**. Le **chemin de fer à crémaillère** (TMB) monte au **glacier de Bionnassay**.

Après Megève et Chamonix, Saint Gervais va lancer dans l'aventure des sports d'hiver pour laquelle, à priori, elle n'est pas faite. En effet, le bourg est à 840 m où l'enneigement est faible. Sa chance est son **hameau du Bettex** à 1400 m sur le versant NE du **Mont d'Arbois – 1833 m**.

Dès **1936**, un **téléphérique** monte au Bettex, puis au Mont d'Arbois. Puis, le **Mont Joux – 1958 m** est équipé de téléskis.

Aujourd'hui, la station propose principalement sur le Bettex et le Prarion/Les Houches : 2 téléphériques, 1 télécabine, 10 télésièges, 23 téléskis pour **43 pistes**, plus la liaison avec Megève et Combloux.

Saint Gervais

La commune comprend 4 villages : Le Bettex, Saint-Gervais, Saint-Nicolas de Véroce, Le Fayet. Il intègre 2 domaines skiables : Evasion Mont Blanc (Saint-Gervais, Megève, Les Contamines, Combloux, La Giettaz) et le Prarion/ Les Houches. L'opposition entre les 2 versants de la montagne constitue l'une des contraintes fondamentales du découpage du territoire de Saint Gervais, et primordial le franchissement de la gorge du Bonnant qui les séparent.

2km3 : une plate-forme d'art contemporain au centre-bourg de Saint-Gervais

Le parking couvert du centre-bourg a fait l'objet en 2017 d'un travail de lifting de 950 m² qui a été confié aux soins de 11 artistes internationalement reconnus dans l'art urbain. Le Maire de Saint-Gervais, s'est limité à trouver le financement d'un « projet unique au monde » : « *Rompu à l'exercice et convaincu qu'il fallait que celui-ci n'utilise pas l'argent des contribuables locaux, j'ai convaincu facilement l'État que ce projet artistique méritait sa reconnaissance et la possibilité pour ses mécènes de bénéficier du droit à la déduction fiscale. Fort de cet argument, plusieurs mécènes ont accepté d'accompagner le financement des œuvres et des frais de leur réalisation...* ». Quoiqu'il en soit, le résultat est bluffant !

2km3

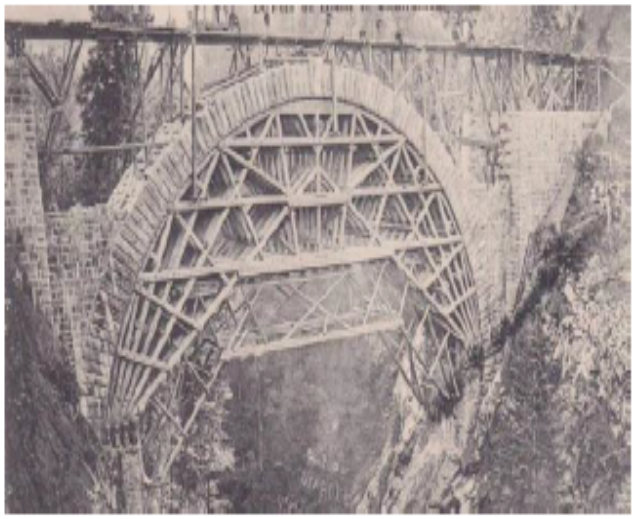

Le Pont du Diable

Le pont du Diable

Vaste commune de 1756 âmes en 1860, lors de la signature du Traité de Turin et l'Annexion de la Savoie, St Gervais, ne suscite pas l'engouement des voyageurs, car, coupée en 2, elle impose un détour de plus de 10 km pour rejoindre l'autre rive du torrent du Bonnant

Le passage sous administration française est un vrai bouleversement, car l'Empire n'est pas avare pour améliorer les infrastructures en Savoie. Dès le voyage impérial d'Août 1860, la route de Megève traversant Saint-Gervais-les-Bains est envisagée. Après plusieurs années d'études, elle est programmée dès 1868. On projette de franchir la gorge du torrent du Bonnant en jetant une grande arche voûtée de plein cintre de 37 m d'ouverture, 60 m de portée, 62 m de haut. Construit en granit, ce chantier titanesque pour l'époque prend plusieurs années. Amorcé sous l'Empire en 1873, le pont est achevé en 1876 sous la 3e République et sera très vite nommé le **Pont du Diable**.

En France, plus de 300 ponts portent ce nom et la plupart ont leur légende. Il existe plusieurs variantes pour celle de Saint-Gervais, donc celle-ci : Autrefois, il n'y avait pas de pont sur le Bonnant. Le curé réfléchissait chaque jour aux inconvénients qui en résultaient, si nuisibles à ses ouailles de la rive gauche, qu'il ne pouvait atteindre. Un soir, un étranger se présenta à sa porte qui lui dit à brûle-pourpoint : « *Je vous offre de bâtir en une seule nuit un pont sur le Bonnant.* » « *Mais qui diable êtes-vous ?* » répondit le prêtre, surpris. « *C'est moi-même* », rétorqua le personnage, en s'inclinant. « *Que voulez-vous pour cela ?* », demanda le curé, peu rassuré. « *Je demande que l'on m'accorde la 1ère créature vivante qui passera sur le pont* ». Le marché conclu fut signé sur un parchemin aux marques infernales, et le Diable se retira. Le lendemain, le pont était construit. Le curé arriva, portant quelque chose sous sa soutane. Une foule émerveillée le suivait. Il s'avança sur le pont et y lança un superbe chat que le Diable happa avec des rugissements de colère. Ainsi fut fait et le brave curé put enfin réunir tout son peuple de ce côté de la rive.

En 2017/2018, le pont a été conforté structurellement, doté de trottoirs et de garde-corps pour 1 206 000 **Euros**.

http://www.amis-saint-gervais.eu/index.php/historique/

Le nouveau pont de Saint Gervais

Pendant la saison touristique, le trafic de pointe était proche de 15.000 **véhicules/jour.**
Un projet ancien datait de 1935. Voté en 2002 par le Conseil général de Haute-Savoie, la pose de la 1ère pierre a été lancée officiellement le 10 Avril 2010. Ce pont franchit d'un seul trait l'impressionnante gorge du Bonnant. Sa fine structure en treillis d'acier préserve la beauté du panorama montagneux.
Longueur entre les 2 rives : 240 m. Hauteur sous le pont : 90 m. Largeur utile de 11,90 m. 2 trottoirs (2 x 1,50 m) - 2 pistes cyclables (2 x 1,50 m) - 2 voies de circulation (2 x 2,95 m).
Coût : 22 366 000 **Euros** : 77,5 % (Conseil général de la Haute-Savoie) et 22,5 % pour Saint-Gervais-les-Bains.

Aujourd'hui dédié à la circulation routière et piétonnière, l'ouvrage a été dimensionné pour supporter aussi le projet de passage du **tramway du Mont-Blanc**. https://www.batiactu.com/edito/un-nouveau-pont-apporte-a-saint-gervais-bains-bouffee-33483.php

Saint Gervais, commune la plus haute d'Europe ?

Saint-Gervais-les-Bains est, selon certains, la commune la plus haute de France et d'Europe occidentale en raison de la présence du sommet du Mont Blanc sur son territoire.

Paul Guichonnet, historien français, écrit à propos de la **frontière du Mont Blanc**, dans « *La découverte du Mont-Blanc par les cartographes 1515-1925* » : « *La France a toujours fait figurer, sur ses cartes, l'appartenance de la prestigieuse cime à*

son territoire national, assertion soutenue par plusieurs auteurs. Laura et Giorgio Aliprandi ont fait justice de cette théorie et écrit, de manière définitive, l'histoire de la cartographie franco-italienne du Mont-Blanc, par où passe, sans équivoque, la limite entre les 2 pays ». Pour P. Guichonnet : *« Le mont Blanc est la propriété indivise et mitoyenne de la France (commune de Chamonix) et de l'Italie (commune de Courmayeur) ».*

En effet, l'État français, a signé la Convention de délimitation entre la France et la Sardaigne en 1861 et le Traité de Paris de 1947, selon lesquels la frontière passe par le **sommet du mont Blanc**, entre Chamonix et Courmayeur.

https ://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_fronti%C3%A8re_sur_le_mont_Blanc

Le nouveau pont de Saint Gervais

Un peu de toponymie

. Saint Gervais : Du Saint, Gervais, qui, avec son frère jumeaux, Protais, fils de Saint Vital et Sainte Valérie, furent martyrisés sous le règne de l'Empereur Néron (37/68).

. Mont Joly-Mont Joux : Sur Joux, Plan Jovet, Mons Juriae, **Mont Joly**, Montjoie, Mont Jhérou, Mont Jovet, columna Jovis, la colonne Joux du col du Petit-Saint-bernard, rappellent **le culte de** Jupiter, honoré comme maître des dieux et dispensateur de la foudre sur ces hauteurs auxquelles il aurait laissé ses noms (*selon A. Penz*).

D'autres historiens avancent une origine germanique *Mund-Gavi* (protection + hauteur frontière avec poste militaire), ou latine *Mons Gaudii* (Mont de la Joie), ou gauloise *Mons juris* (hauteur boisée).

http://www.histoire-passy-montblanc.fr/histoire-de-passy/de-la-prehistoire-au-xxie-a/antiquite/passy-au-temps-des-romains/le-culte-de-jupiter-jovis-joux-mont-jovet-mont-joly/

L'alpage du Mont Joly et le tétras-lyre

L'unité pastorale appartient à 2 unités naturelles **tétras-lyre**. Depuis **1990**, la **Fédération départementale des chasseurs** organise des comptages de printemps avec le **GIC du tétras des 2 Savoie** selon un protocole de l'**ONCFS**. Le site "Hermance-Bécrey" abritait **11 coqs** en **2010**, présents sur 2 places de chant.
Les comptages d'été font ressortir une moyenne de **2 nichées** entre **2000** et **2010.**
En Mai **2011**, la contractualisation d'une **MAET "tétras"** (Mesures Agro Environnementales Territorialisées) sur **74,28 ha** s'est matérialisée par l'élaboration d'un plan de gestion pastoral.
Le **Lagopède alpin** fait également l'objet d'un suivi technique par l'ONCFS sur ce site.

Photo prise le 18 septembre depuis le Mont Joly lors de la reconnaissance de la randonnée.